

Au Griffon  
sauvage.

A Paris 12<sup>e</sup> Dec. 1664. N. 420.

Monsieur,

Depuis ma dern<sup>e</sup> de du 25<sup>e</sup> Nouvemb. je n'ay eu de  
vous que celle du 24<sup>e</sup> du misme mois. Par laquelle  
voyant avec contentement d'indignité ou p<sup>r</sup>judice ~~faict~~  
~~je~~ obligé nos Fermiers (c'est à dire S. A. misme)  
d'accepter et payer nos propres outils de la Monnoye  
dont le Roy veut de commander la constitution,

A. 4 Les autres j'ay  
griffon nouveaux  
qui me sont  
mieux de possible

je n'ay eue' ces affaires, comme je d. vous, et sur  
la plainte que j'en ay faite d'ailleurs il en va  
estre parle' comme il faut de par S. M<sup>te</sup> à m. le  
Comte de Sault.

Je vous ay dit comme j'iray après à faire reformer  
le dern<sup>e</sup> Arrêt: et voyez comme j'y ay réussi.  
On a si bien considéré le p<sup>r</sup>judice que j'ay remarqué  
qu'on faisoit recevoir à S. A. en quelques passages  
des p<sup>r</sup>judices, qu'enfin on vient de me remettre  
en place celui dont <sup>je vous envoie</sup> la copie ~~me~~ cy jointe, afin  
qu'on ne manque pas de le faire enregistrer:  
à quoy si une vérification plus authentique se  
trouve nécessaire, je pourray bien vous en apporter  
l'original en personne. Je m'assure que vous  
jugerez bien tout de quelle importance il est pour  
l'honneur et la conservation <sup>des intérêts</sup> des droits de S. A.  
en diverses considérations.

Sur ce que vous m'avez exposé touchant la  
forme des empreintes de nostre Monnoye, j'ay  
pris S. A. Madame de vouloir trouver bon qu'il  
en soit fait une en Hollande sur un bon et  
véritable profil du visage de S. A. Soyez assuré  
que cela se faisant, vos Traictez seront pourvus

d'un excellent modèle pour quelques traits,  
et que ce sera bien autre chose que la sorte Figure  
que vous m'avez envoyée. Je ne scauroy souffrir de  
voir profane de la sorte la précieuse tête du plus  
beau Prince qui se puisse voir au monde, comme  
je a jugé toute la Cour d'Angl<sup>te</sup>. ou j'ay eu ordre  
d'en présenter un Portrait à la Reine qui l'eust  
demandé avec passion.

Je ne me croie pour le principal qu'à vous faire  
scavoir à tous par là, que S. A. Madame  
ajout depuis quelque temps veu arriver des  
Lettres de Mess<sup>rs</sup> du Parliem<sup>t</sup> et du Bureau  
s'adressant à S. A. sa personne, a trouvé bon de  
m'écrire là dessus les paroles formelles qui  
s'ensuivent: Je trouve fort étrange que ces  
Messieurs la, aussi bien que ceux du Parliem<sup>t</sup>,  
ordonnent & prétendent pour coutume de m'écrire  
qu'à mon Père Fils, comme s'ils croyoient  
le pouvoir déjà reconnaître pour majeur, ce  
qui cependant ne se doit attendre que de la  
Declaration de la Tutelle. Ce Texte est clair,  
et n'a aucun besoin de commentaire. On fera  
bien de s'y conformir.

Je vous envoie aussi l'ordre de S. A. pour  
l'Enregistrement du Breve suranné par la  
faute de nos Ferm<sup>es</sup> qui se font bien  
passer d'un usé, ou d'un abusé ainsi. Je suis  
après à tâcher de tirer d'eux quelque  
somme considérable pour la redresse de Hollande  
au premier jour.

Je commande à m'en informer des <sup>des</sup> moins <sup>mauvais</sup>

moins d'icy à Orange, mais par la saison où  
nous sommes je crois que je n'en trouveray guère  
de bien sortables à mon âge, qui dorénavant  
aura plus besoin de repos que de si grandes  
coursées. Je suis v.

J'ay oublié de dans la prière de mes affaires  
de Ang<sup>re</sup> ~~de~~ de vous dire que de lors s. A. Mad<sup>e</sup>:  
ajouté veu le sieur Sylvestre ~~ministre~~ fondé sur une Ap<sup>te</sup> ville  
signée par feu s. A. monseigneur le Prince f. Henry, ~~etc.~~ etc. qui est du  
pays qui depuis a été jugé de sa  
faueur contre le Comte de Turenne. ~~etc.~~ etc.  
elle n'avoit gardé d'y rien  
dire.

Ne manquez pas, si vous plait, d'envoyer  
à la lecture au Bureau, ou de mez commissions de  
même en suite de ce que je vous en ay dit  
par ma précédente. Le s<sup>r</sup> Sylvestre recue de la  
ville m'a dit, qu'à son départ ses Comissaires  
n'avoient pas veu l'Arrêt du Roy que  
je vous ay envoyé. Cela n'est pas rien, et m'oblige  
une autre fois d'y venir au Bureau même.

Je vous envoie l'Acte que j'ay procure pour  
la substitution provisionnelle du Garde de la  
Monnoye que M. de Lambrun et vous <sup>item de s. A. d'office</sup> m'avez  
recommandé. Je croy qu'il me viendra par le  
prochain ord<sup>e</sup>. On n'en parlera point de costé d'iceux.

J'attends avec les ordres de s. A. Madame sur  
le plantage des Monnoies que vous proposez: mais  
je croy que vous pourrez bien vous y préparer, la  
chose ne pouvant être qu'au bien et service de s. A.

de heer van de ...  
de heer van de ...  
de heer van de ...

de heer van de ...  
de heer van de ...  
de heer van de ...

de heer van de ...  
de heer van de ...  
de heer van de ...

de heer van de ...  
de heer van de ...  
de heer van de ...

de heer van de ...  
de heer van de ...  
de heer van de ...